



a fa

Association
For
Arbitration

Association
Française
d'Arbitrage

Formation approfondie

LE CAS PRATIQUE DE L'AFA

14 et 15 avril 2016

8 heures 30 - 18 heures
Maison du Barreau
2, rue de Harlay – Paris 1er
Et déjeuners

Participation limitée à
15 personnes
Session validée au titre de
la formation
professionnelle continue
pour 16 heures

Deux journées au cours desquelles la simulation d'un arbitrage international est organisée afin de découvrir tous les outils essentiels pour le mener à bien.

Interaction, participation au déroulement d'une procédure AFA, cas pratiques, discussion, rédaction de documents ...

Programme des deux journées

- De la clause d'arbitrage à la saisine du Tribunal arbitral
- Du procès-verbal à l'audience
- L'audience
- De la sentence à l'exécution

Public : Avocats, experts, juristes, chefs d'entreprise, magistrats, professeurs ou toute autre profession : arbitres, conseils ou parties à l'arbitrage.

L'AFA, depuis 1975, a pour vocation de promouvoir en France et à l'étranger, le choix de l'arbitrage pour la résolution des litiges et de concourir au bon déroulement des procédures soumises à son Règlement d'arbitrage.

Cette formation sera animée par :

Monsieur Bertrand MOREAU, Président de l'AFA,
Madame Geneviève AUGENDRE, Président d'honneur de l'AFA,
Monsieur Noël MÉLIN, Secrétaire Général de l'AFA,
Monsieur Michel ARMAND-PREVOST, Vice-Président honoraire du Tribunal de commerce de Paris,
Monsieur Denis BENSUAUDE, Avocat aux Barreaux de Paris et New York,
Madame Caroline DUCLERCQ, Avocat au Barreau de Paris,
Monsieur Christophe DUGUÉ, Avocat au Barreau de Paris,
Monsieur Pierre DUPREY, Avocat au Barreau de Paris
Monsieur Antoine FOURMENT, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles,
Madame Laurence KIFFER, Avocat au Barreau de Paris,
Monsieur Jacques PELLERIN, Avocat au Barreau de Paris,
Monsieur Roland ZIADE, Avocat aux Barreaux de Paris, Beyrouth et New York.

Bulletin d'inscription

Prénom et nom :

Cabinet ou autre :

Fonction :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Mail :

Pour les deux journées, incluant les deux déjeuners :

adhérents AFA et IEAM : 1000€

non adhérents : 1200€

Règlement par chèque à l'ordre de l'AFA – 8, av. Bertie Albrecht – 75008 Paris

Renseignements : contact@afa-arbitrage.com
Tél : 01 53 77 24 31